



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE BADAROUX  
MERCREDI 29 MAI 2013  
À 18 HEURES 30**

**Etaient présents** : Régis TURC, Maire.

Laurence BALESTRI, Gilles BRAJON, André BARBAUX, adjoints  
Marie-Rose OBERT, Cristiana COSTA DA SILVA, Valérie VIGNAL,  
Bernard BERAL, Christophe CAYROCHE, Noé LAURENCOT.

**Ont donné pouvoir** : Cécile BRZUSZEK (à Gilles BRAJON)  
Françoise TARIGHT (à Laurence BALESTRI)  
Benoît VALARIER (à Régis TURC)

**Secrétaire de séance** : M. Christophe CAYROCHE a été désigné conformément  
aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectés Territoriales.

**POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

- **Compte-rendu de la séance du 03 Avril 2013** :

Il est approuvé à l'unanimité.

**- Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2013 :**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les tarifs de l'eau et assainissement 2013.

**Eau**

Abonnement	: 76,00 €
Consommation entre 0 et 120 M3	: 1,02 €
Consommation entre 120 et 500 M3	: 0,72 €
Consommation au-delà de 500 M3	: 0,50 €

**Assainissement**

Abonnement	: 20,00 €
Taxe d'assainissement au m3	: 0,85 €

**- Vote des tarifs des concessions dans les cimetières :**

Après en avoir délibéré, les prix des concessions perpétuelles et de la gravure des plaques du jardin du Souvenir dans les cimetières de Badaroux (rue de l'Egalité et La Biogue), sont les suivants :

Concessions de 3 M <sup>2</sup>	: 300 €
Concessions de 5 M <sup>2</sup>	: 500 €
Case columbarium	: 800 €
Gravure de la plaque au Jardin du Souvenir	: €

**- Indemnité de conseil versée au Trésorier – année 2013 :**

Une indemnité de 192,90 € est attribuée.

**- Autorisation de signatures d'actes notariés :**

Monsieur le Maire est autorisé à signer les trois actes notariés suivants auprès de l'**office notarial de Mende** :

- **La vente** aux époux SAINT LEGER Yvan de la parcelle AW 715 pour 1 €, le bien étant déclassé conformément à l'article 2141-1 du Code de la Propriété des personnes publiques.

- **La rétrocession** par la famille AGHULON à la Commune des parcelles AR 598

et AR 600, situées rue des Chênes, pour 1 €.  
- **L'acquisition** de la parcelle AR 207 au prix de 2 000 € à Madame Anne-Marie PONS, domiciliée à Badaroux.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié suivants auprès de **Maître BOULET**, notaire à Marvejols :

- **L'achat** des parcelles AR 205 et AR 206 à Monsieur David ARAUJO, domicilié à Mende, pour le montant de 27 000 €.

### **Convention A.T.E.S.A.T :**

La convention ATESAT conclue en 2010 étant arrivée à échéance le 31.12.2012, le Conseil Municipal décide de la renouveler jusqu'à fin 2013.

## DECISIONS

**Monsieur le Maire ayant compétences du Conseil Municipal en date du 15.04.2008, informe :**

- qu'il a encaissé un chèque des assurances Allianz pour 1 344,30 € en règlement du sinistre « humidité de la salle du Conseil Municipal ».
- qu'il a pris un arrêté instituant le règlement Municipal des cimetières de Badaroux (rue de l'Egalité et La Biogue), à partir du.....
- que des baux à ferme pour la section de Nojaret ont été signés le 01.04.2013 entre la Commune et Messieurs Fabien Meyrueis, Gilles SALANSON, Frédéric SALANSON, Jean-Claude LAURAIRE et Gaec La Côte, représentée par Monsieur Ludovic PONS.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part de la **situation financière** 2012 de la Commune transmise par le Trésorier de Mende.
- Réflexion sur l'aménagement de **logements sociaux** : Des rendez-vous sont prévus avec POLYgone 48 et Lozère Habitation.
- Réforme des **rythmes scolaires** : Mise en place dès le mois de septembre 2013 et testée à la fin de cette année scolaire.
- La table de **ping-pong** sera livrée à la Coustète le 31.05.2013.
- Prochain **Conseil Municipal** : Jeudi 06 juin 2013 à 20 heures.

**Clôture de la séance à 19 heures 45 .**

Le Maire, Régis TURC

